

Le sport remboursé par la sécu? C'est un projet unique en France, en phase de test dans les Alpes-Maritimes

#COTE-D-AZUR #SANTÉ | PAR NANCY CATTAN | Mis à jour le 21/06/2020 à 09:00 | Publié le 21/06/2020 à 09:00



Les malades azuréens et varois pourront bientôt participer à cette expérimentation promue par Azur Sport Santé, qui a fait ses preuves lors des pré-tests. Photo DR

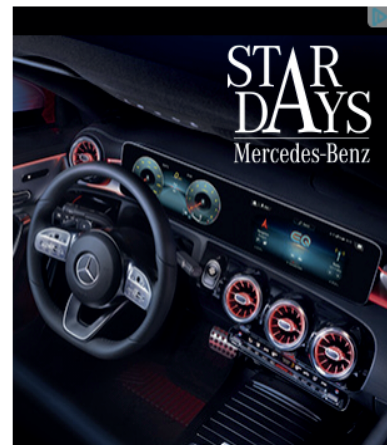
Soutenez l'info locale et Nice-Matin > [ABONNEZ-VOUS](#)

L'arrêté d'autorisation vient d'être publié au J.O. : le projet "As du cœur" est lancé. Il expérimente la prise en charge par l'Assurance maladie de l'activité physique en post-réadaptation cardiaque.

Après le sport sur ordonnance, le sport "remboursé" par la sécu.

Non, il ne s'agit pas d'un vœu pieux, mais bel et bien d'une expérimentation promue par Azur Sport Santé (A2S) centre de ressources, d'expertise et de promotion du sport-santé pour la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur.

Tout commence fin 2014, avec l'étude scientifique "As du Cœur" initiée par Stéphane Diagana, entouré d'un comité de pilotage pluridisciplinaire associant le monde du sport, celui de la santé, de la recherche.



Prenez place.